



# MUNICIPALITÉ DE ROQUEMAURE

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La séance ordinaire prévu le 5 mars 2019 est reportée au 12 mars 2019 à vingt heures (20h00) à la salle du conseil municipal, sise au 15 rue Raymond Est à Roquemaure.

DONNÉ À Roquemaure,  
Ce 20<sup>e</sup> jour de février 2019.

Marie-Ève Isabelle  
Directrice générale par intérim

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Marie-Ève Isabelle directrice générale par intérim de la municipalité de Roquemaure, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le report d'une séance ordinaire du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour de février 2019.

Marie-Ève Isabelle  
Directrice générale par intérim